

ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES

« LA MAISON BLANCHE » 14 Boulevard Carabacel – 06000 NICE

☎ 04 93 80 21 21 – e-mail : alpes-maritimes@oncd.org

www.ordre-chirurgiens-dentistes-06.com

L'ENREGISTREMENT NE CONCERNE QUE LES ÉTUDIANTS N'AYANT PAS D'EXERCICE PRÉVU. SI VOUS DEVEZ SOLLICITER UNE AUTORISATION D'EXERCICE, LE DOSSIER CORRESPONDANT DEVRA ÊTRE COMMUNIQUÉ SELON LES MODALITÉS INDIQUÉES SUR NOTRE SITE.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR **L'ENREGISTREMENT DES ÉTUDIANTS DE 6ÈME ANNÉE** **OU INTERNES**

- ☐ Le formulaire de demande d'enregistrement de l'étudiant rempli, daté et signé
- ☐ L'attestation de réussite de 5^{ème} année en chirurgie dentaire
- ☐ L'attestation de radioprotection
- ☐ L'attestation de réussite du Certificat de Synthèse clinique et thérapeutique (CSCT)
- ☐ Le certificat de scolarité pour l'année universitaire en cours
- ☐ Une copie **couleur** de votre pièce d'identité
- ☐ Votre attestation d'assurance RCP pour l'année en cours

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Votre enregistrement dans la base RPPS vous permettra de recevoir une carte CPF et d'obtenir votre numéro RPPS.

Ce numéro RPPS sera conservé après l'obtention de votre diplôme lors de votre inscription au tableau de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes.